

Faugères Grands Vins de Nature

La Vraie Passion du Terroir

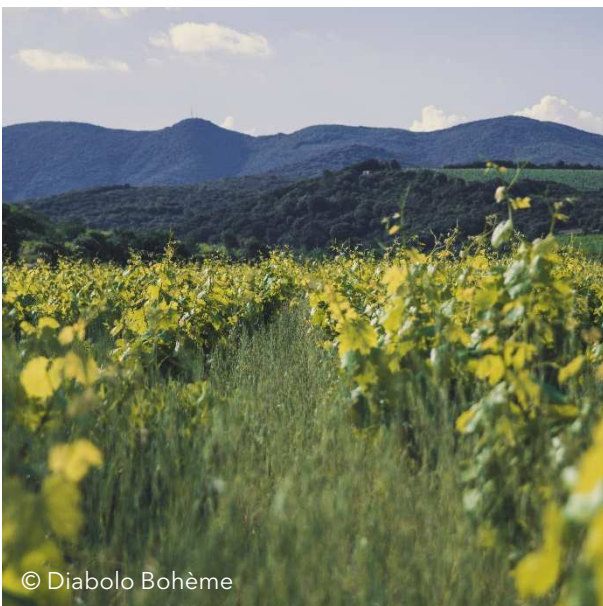
Lancement du projet « Faugères, Grands Vins de Nature » 2018-2028

Faugères, Grands Vins de Nature : voilà le nom du **nouveau projet décennal** dévoilé le 12 juin dernier par Nathalie Caumette, Présidente de l'AOP. Objectifs : valoriser l'impressionnante dynamique agroenvironnementale de ce Cru languedocien, mais aussi aller encore plus loin dans ses engagements.

Préparé depuis l'été 2017, le projet collectif repose sur :

- **une ambition claire** : être exemplaire, faire école en tant qu'appellation ;
- **un concept nouveau** : l'élaboration de « Grands Vins de Nature » ;
- **et une dynamique au-delà du bio** visant à atteindre l'excellence grâce à une passion experte et un respect sincère des vignerons pour leur endroit de nature.

Les objectifs sont fixés et les engagements sont pris.



Une dynamique agroenvironnementale à l'œuvre depuis longtemps et enfin dévoilée !

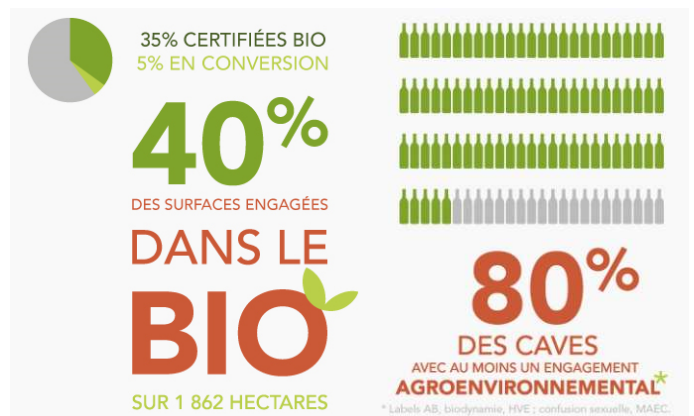
Constituée d'un **collectif de vignerons passionnés** par l'élaboration de vins qui reflètent leur terroir singulier, le Cru Faugères s'engage dès le début des années 1990 pour la préservation de son patrimoine naturel. Dès 2008, des démarches sont entreprises auprès de l'INAO : elles aboutissent en 2011 à l'introduction de **3 mesures agroenvironnementales à son cahier des charges**. A la même époque, l'ODG crée et commence à piloter son **propre collectif de lutte** contre les ravageurs avec pour objectif la diminution et à terme la suppression des traitements insecticides, dont certains aujourd'hui obligatoires. Elle collabore aussi depuis de nombreuses années avec les acteurs locaux au service de **l'amélioration de la qualité de l'eau**, notamment le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. Si Faugères a peu communiqué sur le travail de fond mené depuis près de trois décennies, **les résultats sont là**.

Un taux d'engagement dans la bio déjà quatre fois supérieur à la moyenne nationale, mais ce n'est pas tout !

Aujourd'hui, **40 %** des surfaces de l'appellation sont engagées dans l'**agriculture biologique** tandis que **80 %** des caves mettent en œuvre **au moins une démarche agroenvironnementale** qui va au-delà de celles déjà imposées par le cahier des charges. De la certification HVE (*Haute Valeur Environnementale*) à la biodynamie en passant par la bio et les MAEC (réduction/suppression des herbicides), l'AOP **Faugères fourmille d'engagements officiellement reconnus**.

Mais certains de ses vignerons vont **déjà au-delà**. Ils expérimentent de « nouvelles » pratiques dans

le but de toujours mieux **préserver la ressource naturelle** qui donne à leur terroir tout son potentiel : enherbement, polyculture, protection de la biodiversité...



« Faugères, Grands Vins de Nature » : une ambition qui va au-delà du bio, des objectifs clairs.

Le 12 Juin dernier, Nathalie Caumette, la Présidente de l'AOP Faugères, s'est adressée aux vignerons de l'appellation lors de son Assemblée Générale.

L'ambition : « *Je pense que Faugères peut être exemplaire sur le lien entre ses vignerons et leur endroit de nature* »

L'ambition consiste à **faire école en tant qu'appellation qui élabore de Grands Vins de Nature**, soit des vins élaborés par des vignerons qui, **par passion pour leur endroit de nature**, ont recours à des pratiques permettant de le préserver : parce que « *La nature est au cœur du terroir (...), c'est l'essence-même des appellations d'origine* ». C'est donc le seul moyen d'élaborer des vins qui reflètent et respectent sa singularité.

Les objectifs : abandonner les herbicides et les insecticides, fédérer au-delà des différences, penser à « l'après »

Les objectifs sont clairement définis et même chiffrés à court et moyen termes. A 10 ans, c'est **l'abandon des herbicides et**, autant que possible, **des insecticides** qui est visé. Le défi que relève Faugères consiste

donc aussi à **fédérer** encore davantage ses vigneronns **autour de cette dynamique agroécologique**. Mais la Présidente, qui est ingénieure agronome, reste réaliste : d'une part, cela ne se fera pas pour tous du jour au lendemain, d'autre part il y a pour l'heure des impasses agronomiques qu'on ne peut pas ignorer. Alors l'appellation souhaite continuer à **agir maintenant tout en se projetant dans « l'après »** : lorsque le bio sera la norme, de nouveaux écueils (déjà entrevus) se feront jour. Il faut anticiper et **« les solutions restent à inventer »**.

Les moyens : « **partager les savoirs, les savoir-faire et les expériences** »

Afin de soutenir les réflexions et les évolutions agroenvironnementales, l'AOP Faugères prévoit une **animation conséquente** basée sur le partage des savoirs, des savoir-faire et des expériences, en interne, mais aussi en lien avec les acteurs locaux, des intervenants extérieurs, des partenaires actuels ou à venir.

Nathalie Caumette a d'ores et déjà rencontré un responsable de la **fondation Good Planet présidée par Yann Arthus Bertrand**, notamment concernant la création d'un relai pédagogique dans le futur lieu-ressource de l'appellation. **Les prémices d'une collaboration future ?**

Plus d'informations ?

En ligne, sur www.faugeres.com. Dans la rubrique Presse du site <https://www.faugeres.com/presse> :

- **Le dossier de presse complet** contenant :
 - o L'intervention de Nathalie Caumette lors de l'Assemblée Générale du 12 Juin 2018 ;
 - o Son interview du 22 Juin 2018.
 - o Les informations-clés sur l'appellation
- **Des photographies** ©



© Diabolo Bohème